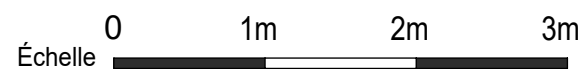
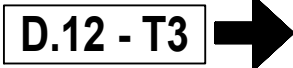


PLAN DE VENTE LOGEMENT 1/2

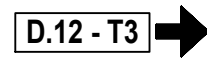


Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR
(Personnes à Mobilité Réduite)

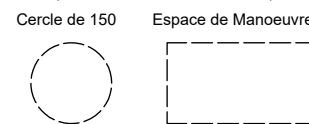
Cercle de 150	Espace de Manoeuvre
	

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan si revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, retombées et regards ne sont pas figurés. Les emplacements des prises, appliques, plafonniers, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définitifs. Les surfaces de placard sont incluses dans les surfaces des pièces.	
Établi le 25.02.2025	Echelle: 1/50
Modifié le 23.05.2025	

PLAN DE VENTE LOGEMENT 2/2



Espace de Manoeuvre obligatoire pour les PMR
(Personnes à Mobilité Réduite)



Avenue Lieutenant Colonel LE GARREC - 56400 AURAY

MAÎTRE D'OUVRAGE

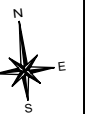
ARC PROMO SUD BRETAGNE

GR O U P E

1 Rue Geneviève de Gaulle Anthoiniz
Tel: 02.99.86.13.86
Email: groupe.arc@groupearc.fr



R + 1



PIÈCES	SURFACES
Entrée + PL	11,02 m²
Séjour / Cuisine	26,00 m²
Sdb	4,32 m²
Wc	1,87 m²
Chambre 1	11,91 m²
Chambre 2 + PL	9,19 m²
Cellier	1,55 m²
TOTAL	65,86 m²
Balcon	8,51 m²

En fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les surfaces et les cotes indiquées sont approximatives, les soffites, les faux plafonds et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimension. Les canalisations, rebretmés et regards ne sont pas gainés. Les emplacements des prises, appliques, plâtres, radiateurs ou convecteurs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer pour raisons techniques. La végétation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif.

La fourchette de l'électroménager n'est pas prévue.

Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur des revêtements de sol définifiés. Les surfaces de placard sont incluses dans ces hauteurs sous plafonds.

Echelle: 1/75

Modifié le 23.05.2025